

Compte rendu de l'assemblée générale

Tours – 22 Juin 2000

Le Président ouvre la séance à 17 h 42.

Le compte rendu de l'Assemblée générale de Lausanne est adopté à l'unanimité.

Le Président présente son rapport moral (voir page 125).

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire général fait l'état des inscriptions, la Société compte 941 membres, dont 26 ont été acceptés en l'an 2000. dix-sept pour cent de ces membres sont domiciliés à l'étranger. Le Conseil d'administration a nommé membres émérites Madame Zingraff et Messieurs Ardaillou, Bagros, Bernhardt et Chevet. Les membres dont la candidature a été acceptée par le Conseil d'administration et qui est proposée pour confirmation par l'Assemblée générale figurent en annexe. Les candidatures sont toutes acceptées à l'unanimité.

Le Secrétaire rappelle les principales rubriques du site Internet qui comporte toutes les informations qui figuraient antérieurement dans le Bulletin (<http://www.soc-nephrologie.org>). Il rappelle que la Bourse aux emplois, créée depuis 1999, a concerné 34 propositions de postes dont 10 ont été pourvus en 2 à 4 mois.

Le Trésorier présente les comptes pour l'année 1999 qui sont équilibrés notamment grâce à l'apport des Journées annuelles de Paris et qui font apparaître un fond de roulement que le trésorier propose de reprendre dans le budget prévisionnel 2000 pour faire face notamment à l'augmentation des Allocations de Recherche (75 000 Frs unitaire) et à l'absence prévisible de revenu des Journées de Lausanne. Le budget 1999 est adopté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel 2000 est discuté et devrait être à l'équilibre moyennant un certain nombre de décisions. Une somme de l'ordre de 390 000 Frs devrait être prélevée sur la trésorerie de la Société dans le but d'une part, de créer des médailles de la Société de néphrologie qui seraient remises aux membres que la Société souhaite honorer, d'autre part et surtout, serait affectée au financement de la Fondation du rein.

Ces derniers points soulèvent un certain nombre de remarques: les premières rappellent le souhait d'augmenter les sommes mises à la disposition des titulaires d'Allocation de recherche. Il est répondu que c'est l'un des buts de la création de la Fondation que de répondre à cette nécessité. Les deuxièmes remarques ont trait à la nécessité de la création de médailles. Il est répondu que cette décision avait été prise lors du mandat du Président précédent, pour remplacer les dépenses hétérogènes des années précédentes, relatives aux membres d'honneur de la Société de néphrologie. Cette dépense serait en une fois et ne devrait plus peser sur les budgets ultérieurs. Le Président rappelle en outre que, pour la première fois de l'histoire de la Société, les Journées de Lausanne pourraient être déficitaires, d'où la nécessité pour la Société de maintenir quelques réserves et un budget prudent. Il est rappelé que les congrès annuels devraient être bénéficiaires, permettant ainsi l'attribution d'Allocations de recherche adaptées au coût de la vie.

Le Trésorier présente en outre une quatrième résolution visant à maintenir la cotisation du Journal à 500 fr. Ces différentes résolutions concernant le budget 2000 sont acceptées à l'unanimité.

Philippe Jaeger présente rapidement les justifications de la Fondation du rein avec la NKF pour référence. Le terme «rein» pourrait éventuellement être à l'origine d'ambiguïté avec le projet R.E.I.N, mais il rappelle que ce titre a été largement discuté par les différents groupes de travail. Les statuts ont été soumis aux différents Conseils d'administration des sociétés fondatrices. Il précise le calendrier avec le choix du Comité de surveillance dans le courant de l'été, les dernières formalités à l'automne, date d'une probable cérémonie inaugurale.

Le Président procède alors à la remise des différents Prix et Allocations de recherche (voir Journal *Néphrologie*, Vol 21, N° 6 2000, p. 307).

En l'absence de questions diverses le Président lève la séance à 18 h 30.

Annexes: Candidatures membres 2000.

Nouveaux membres 2000

Dr Aazib Larbi Arras, France	Mme le Dr Macher Marie-Alice Paris, France
Dr Allot Vincent Limoges, France	Mme le Dr Moal Valérie Marseille, France
Mme le Dr Bacquaert Karine Semur en Auxois, France	Dr Moinat Adnan Quimper, France
Mme le Dr Baudouin Véronique Paris, France	Dr Niang Abdou Casablanca, Maroc
Mme le Dr Bellou Moufida Varangeville, France	Dr Nicolas Elias Beyrouth, Liban
Mme le Dr Ben Moussa Fatma Tunis, Tunisie	Dr Okamba Achille Edouard Saint-Pierre, Ile de la Réunion
Mme le Dr Bresson-Vautrin Catherine Besançon, France	Mme le Dr Pillebout Evangéline Paris, France
Dr Cointault Olivier Toulouse, France	Mme le Dr Plat-Darre Silvina Cabrières D'Aigues, France
Dr Diddaoui Ali Zineddine Argenteuil, France	Mme le Dr Ramiaramananana Saholy Paris, France
Mme le Dr François Maud Tours, France	Dr Ranchin Bruno Lyon, France
Dr Ghazali Abderrahmane Creil, France	Dr Reboule Pascal Angers, France
Dr Guebe Ahmadou Brest, France	Dr Salomon Rémi Paris, France
Dr Hadj-Abdelkader Mohamed Clermont-Ferrand, France	Dr Smati Mustapha Alençon, France
Dr Hamel Didier Saint-Malo, France	Dr Strullu Bernard Brest, France
Mme le Dr Kerkeni Nadia Angers, France	Mme le Dr Treguer Hélène Quimper, France
Dr Knebelmann Bertrand Paris, France	Dr Unwin Robert John Londres, Angleterre
Mme le Dr Lavayssière Laurence Toulouse, France	Dr Vautrin Pierre Montbéliard, France
Dr Level Claude Bordeaux, France	